



# **RAPPORT D'ACTIVITE 2025**

## **PCPE LA HÊTRAIE**

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

30 Ruelle des Plantes  
95280 JOUY LE MOUTIER  
Tél. : 01.34.48.15.37

## I – INTRODUCTION ET CONTEXTE GENERAL

### 1. 2025 au niveau de l'association HEVEA : Une nouvelle organisation des ESSMS en lien avec la transformation de l'offre

Le secteur médico-social est engagé dans une profonde transformation depuis plusieurs années. A l'origine de ces changements voulus par les pouvoirs publics pour les personnes en situation de handicap : le rapport « Zéro sans solution » de Denis Piveteau en 2014. Ce rapport propose un changement de paradigme : passer d'une logique de places disponibles à une logique de parcours personnalisé et construire des solutions même en cas de complexité. Peu après, la démarche « Réponse accompagnée pour tous » est consacrée par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé qui introduit notamment l'obligation de coopération entre institutions. Les principes fondamentaux du futur paysage du médico-social sont dès lors posés :

- Droit à une solution pour toute personne en situation de handicap ;
- Un parcours individualisé, construit à partir des aspirations et besoins de chaque personne ;
- Une coopération renforcée entre acteurs spécialisés et du droit commun ;
- Un plan d'accompagnement global pour la personne en situation de handicap qui permet d'organiser une réponse coordonnée et de mobiliser plusieurs dispositifs simultanément.

A partir de 2020, les Communautés 360 se développent dans chaque département avec pour objectif principal de garantir une réponse immédiate, de proximité et sans rupture à toute personne en difficulté liée au handicap. Elles s'inscrivent dans la dynamique de la Réponse accompagnée pour tous.

5 ans plus tard, les pouvoirs publics ont enclenché la dynamique de transformation avec des principes clés de la transformation de l'offre :

- Principes organisationnels :
  - o La territorialisation, c'est-à-dire une structuration de chaque département en zones d'intervention par parcours (ZIPa), sans zones blanches ni chevauchements ;
  - o 4 parcours différents identifiés selon la nature du handicap : parcours « Troubles du neurodéveloppement » ; parcours « Difficultés psychologiques avec troubles du comportement » ; parcours « Handicap moteur et polyhandicap » ; parcours « Troubles sensoriels » avec une offre spécifique pour les Handicaps rares ;
  - o Le passage en plateforme, « porte d'entrée » sur son territoire ; la plateforme garantit un accueil inconditionnel, propose une palette d'offre complète, en coopération étroite avec l'ensemble des acteurs territoriaux auxquels elle apporte un appui ressource.
- Principes vis-à-vis des personnes en situation de handicap :
  - o L'autodétermination qui est autant un levier de la transformation de l'offre qu'un objectif ;
  - o L'accompagnement personnalisé ;
  - o L'inconditionnalité de l'accueil.

Le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale est maintenant clair, la mise en œuvre est une question de temps.

Côté HEVEA, notre choix a été fait dès 2024 : même si cette transformation de l'offre ne concerne pas a priori les ESSMS de la protection de l'enfance qui représentent 50% des capacités d'accueil au sein de notre association, cette nouvelle philosophie d'organisation du paysage médico-social nous a semblé néanmoins extrêmement pertinente. En effet, peu importe le secteur d'intervention, protection de l'enfance ou handicap, l'avènement des plateformes signifie avant tout la fin du travail « en silo » et la coopération entre acteurs. Et c'est cette vision en laquelle nos ESSMS ont immédiatement adhéré. La raison de cette adhésion ? tout simplement le fait que la coopération transversale entre ESSMS était déjà en partie une réalité au regard du public à double vulnérabilité que nous accompagnons, nécessitant une expertise croisée Protection de l'enfance et Handicap.

Dès 2024, les ESSMS d'HEVEA ont donc repensé leur organisation à la lumière de cette transformation de l'offre au niveau national et de notre volonté de mutualiser les expertises pour un meilleur accompagnement des enfants / adolescents et adultes, en lien également avec le principe d'inconditionnalité de l'accueil que nous prônons dans notre projet associatif et nos projets d'établissement, et enfin en lien avec notre volonté d'éviter les ruptures de parcours.

C'est donc, animés par une volonté de fluidifier les parcours des personnes accompagnées et de prendre en compte les multi vulnérabilités, que nous avons posé une organisation des ESSMS HEVEA en pôles / plateformes début 2025. Nous n'avons pas souhaité mettre en exergue la dichotomie Protection de l'enfance / Handicap à travers cette organisation en 2 pôles / plateformes : la notion d'âge nous a paru bien plus pertinente.

En effet, être un enfant pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance ou être une personne (enfant ou adulte) en situation de handicap n'est pas un statut social en soi. En revanche être mineur ou être majeur ouvre des droits et des accès à des dispositifs du droit commun ou du milieu spécialisé bien différents. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de structurer nos ESSMS en 2 pôles / plateformes basés sur l'âge :

- Pôle / plateforme « Enfants, adolescents et jeunes majeurs » regroupant les ESSMS protection de l'enfance et handicap ;
- Pôle / plateforme « Jeunes adultes, adultes et personnes vieillissantes » regroupant les ESSMS handicap et personnes âgées.

Chaque pôle / plateforme s'est organisé en « secteurs d'expertise », avec une direction unique pour chaque secteur regroupant plusieurs établissements, services et dispositifs requérant des connaissances, compétences, formations, modalités d'accompagnement, partenariats... communs. Les secteurs d'expertise travaillent transversalement ensemble en s'inspirant du modèle des plateformes et des dispositifs intégrés.

En avril 2025, après avoir présenté le principe à la Délégation Départementale de l'ARS et au Conseil Départemental du Val d'Oise, nous avons mis en œuvre notre nouvelle organisation en 2 pôles / plateformes :

**Le pôle / plateforme « enfants, adolescents » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :**

✓ Secteur protection de l'enfance avec hébergement :

- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Le Galilée
- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Demain
- Centre Parental HEVEA

✓ Secteur protection de l'enfance en milieu ouvert :

- Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)
- Service de Prévention Spécialisée.

✓ Secteur aidants :

- 2 Plateformes d'Accompagnement et de Répit (PFR) pour les aidants de personnes en situation de handicap, très majoritairement enfants.

**Le pôle / plateforme « jeunes adultes et adultes » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :**

✓ Secteur autisme :

- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) l'Olivaie
- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) La Garenne du Val
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)
- Equipe Mobile d'Appui pour Adultes Autistes en situation complexe (EMA-TSA)
- Unité Résidentielle pour Adultes avec Troubles du Spectre Autistique (UR-TSA)

✓ Secteur emploi :

- Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT)
- 2 Centres d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT)
- Dispositif Emploi Accompagné (DEA).

✓ Secteur vie sociale et inclusion :

- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Saulaie
- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Charmille
- Equipe Mobile d'Accompagnement pour Personnes Agées Dépendantes en situation de Handicap (EMA-PADH)
- 3 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- 3 Habitats Inclusifs.

Naturellement le chemin reste encore long pour que notre organisation puisse être qualifiée de plateformes. Cependant avec quasiment 1 an de recul, nous mesurons 2 évolutions importantes :

- Au sein d'un même secteur, l'impulsion donnée par une même équipe de direction permet de penser davantage en termes de parcours qu'en termes de place ;
- Rechercher les expertises auprès des collègues d'un autre secteur devient peu à peu la règle, grâce à une meilleure interconnaissance du panel d'offres d'accompagnement que proposent les différents secteurs d'HEVEA.

2026 et les années suivantes verront la consolidation de cette organisation qui évoluera avec la transformation de l'offre impulsée par les pouvoirs publics, devenant une réalité sur notre territoire.

## **2. 2025 au niveau du PCPE LA HÊTRAIE : contexte général**

Le déménagement du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) « La Hêtraie » domicilié initialement à Cergy-Pontoise vers les locaux de Jouy-le-Moutier, EAM OLIVAIE, a marqué une étape cruciale dans l'évolution de notre service cette année. Ce changement, bien plus qu'un simple transfert physique, représente une réorganisation stratégique visant à optimiser nos ressources et à renforcer notre impact dans le secteur autisme de l'association.

La nécessité de ce déménagement découle de la volonté de la direction du secteur autisme de centraliser ses services afin de favoriser une approche intégrée et cohérente. En réintégrant le PCPE au sein du secteur TSA, nous avons cherché à créer un environnement collaboratif où les différents acteurs peuvent interagir de manière fluide. Cette mutualisation des moyens ouvre la voie à une meilleure coordination des services, facilitant ainsi l'accès à des prestations adaptées aux besoins variés des personnes accompagnées.

En centralisant nos activités, nous avons également optimisé notre fonctionnement administratif et opérationnel. Les synergies créées par cette réorganisation permettent une gestion plus efficace des ressources, tant humaines que matérielles. Les équipes peuvent désormais travailler avec une vision commune, ce qui se traduit par une réponse plus rapide et plus cohérente aux demandes des personnes accompagnées et des partenaires.

D'autre part, cette année, un événement marquant pour le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) a été l'accroissement notable des arrivées et des départs parmi les personnes accompagnées. Cette évolution a mis en avant notre aptitude à nous adapter et notre réactivité face aux besoins changeants des personnes accompagnées. Les départs de certaines personnes accompagnées ont également constitué un élément central de nos activités cette année. Ces sorties, qu'elles soient dues à des transitions vers d'autres dispositifs ou à des réorientations nécessaires, ont exigé une approche proactive et réfléchie. Nous avons instauré des sorties accompagnées, assurant que chaque personne bénéficie d'un suivi approprié et d'un soutien adéquat tout au long de ce processus. Cela a contribué à réduire les ruptures de parcours et à garantir une continuité dans l'accompagnement.

À partir de cette expérience, nous projetons d'améliorer encore notre réactivité et notre capacité d'adaptation. L'année à venir sera consacrée à l'optimisation de nos procédures d'admission et de sortie, avec pour objectif d'affiner notre approche afin de répondre toujours mieux aux besoins des personnes que nous accompagnons.

En résumé, cette année a mis en lumière la résilience et l'agilité du PCPE face à un environnement en constante évolution. Les défis que nous avons rencontrés ont été autant d'opportunités pour renforcer notre mission et perfectionner l'accompagnement des personnes accompagnées. L'engagement de notre équipe à répondre efficacement aux besoins des personnes accompagnées reste au cœur de notre action, et nous sommes résolus à continuer dans cette direction.

## **II – DONNEES GENERALES ET PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES**

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) La Hêtraie joue un rôle crucial dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Voici une présentation détaillée de ses spécificités et de son fonctionnement :

- 40 places en file active
- Ouvert depuis le 1er janvier 2020
- Maximum d'un an, avec possibilité de renouvellement une fois
- S'inscrit dans l'initiative nationale intitulée « Réponse Accompagnée Pour Tous »
- Public Visé : Enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, sans solution ou présentant un risque de rupture
- Orientation Nécessaire : Chaque personne doit être orientée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
- Opère en coopération avec d'autres structures sociales et médicales pour fournir une réponse intégrée
- Accueil : De 8h30 à 19h00, du lundi au vendredi
- Accueil téléphonique : De 9h00 à 17h00, du lundi au vendredi

En 2025, nous avons constaté un nombre important de demandes d'admission. Parmi les 34 demandes d'admission reçues en 2025, 14 ont été vues et admises dans l'année, 20 ont été inscrites sur liste d'attente pour être admises en 2025 et 5 ont été sorties de la liste d'attente.

Etat de la liste d'attente	
<b>Nombre total de personnes en liste d'attente au 31/12/2025 :</b>	34
<i>dont nombre de personnes vues pour la 1ère fois</i>	14
<i>dont nombre de personnes mises en liste d'attente</i>	20
<i>dont nombre de personnes sorties de la liste d'attente</i>	5
<b>Motifs de sortie de la liste d'attente :</b>	
dont admission en ESMS	2
dont orientation vers un autre PCPE	0
dont un déménagement hors département	1
dont refus par la famille du dispositif	2
dont orientation vers un autre dispositif	0

○ **Admissions réalisées et file active :**

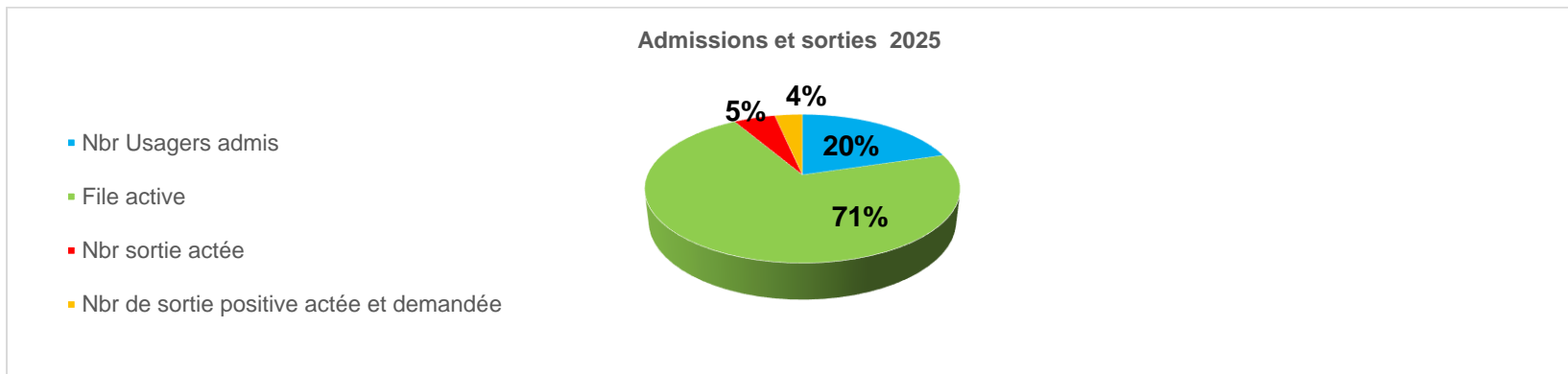
Admissions réalisées et file active	
Nombre total de personnes accompagnées au PCPE au 31/12/2025	45
<i>dont nombre de personnes vues pour la 1ère fois</i>	12
<i>dont nombre de personnes sorties dans l'année</i>	3
Nombre de personnes accompagnées au 31/12	42
Nombre de personnes sur liste d'attente au 31/12	34

La file active du PCPE est de 40 personnes. Il y a eu **45 personnes** accompagnées tout au long de l'année 2025.

○ **Sorties :**

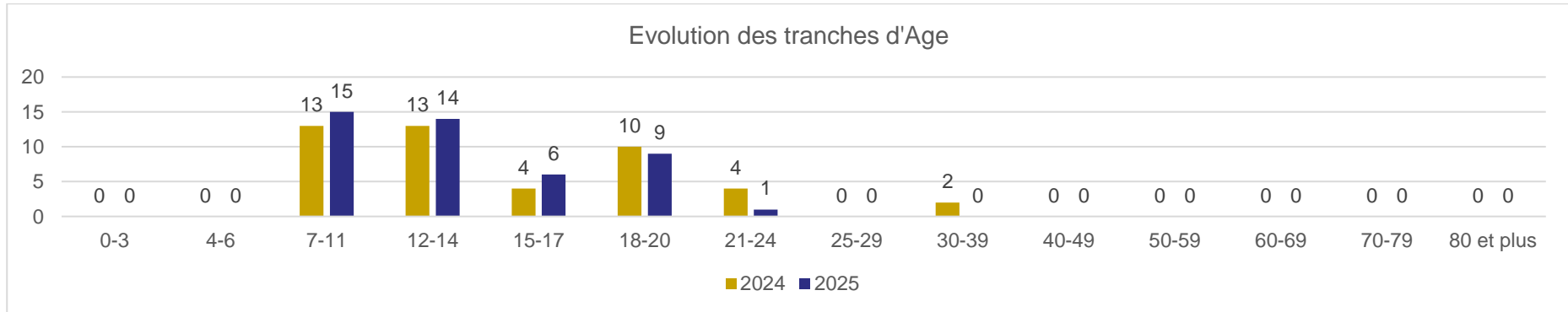
Au cours de l'année 2025, nous avons procédé à une demande de sortie du dispositif pour 5 personnes, dont :

- ✓ 2 admis en ESMS, ces deux personnes ont été accompagnées au PCPE durant 5 ans chacune
- ✓ 1 pour « non-alliance avec la famille », cette personne ont été accompagnée au PCPE durant 4 ans
- ✓ 2 sorties de la liste d'attente pour refus d'admission de la part de la famille



- **Profil des personnes accompagnées**

- Sexe / âge /provenance géographique

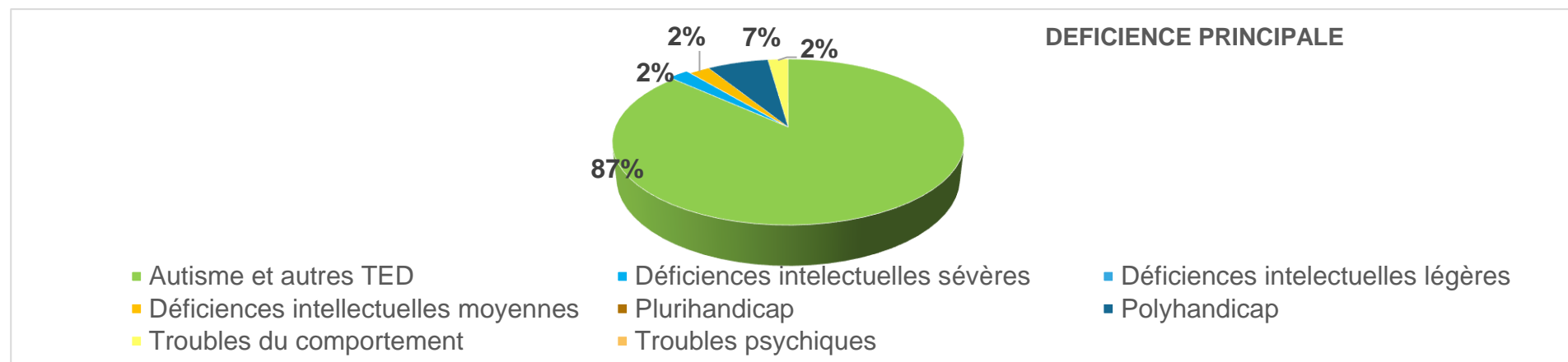


La majeure partie des personnes accompagnées au PCPE sont des enfants, voire des jeunes adultes.

Il est à noter que l'équipe du PCPE vient en appui aux IME et aux écoles par l'intermédiaire d'une professionnelle du PCPE qui se détache dans l'IME ou dans l'école sur ces temps d'adaptation, autant de temps que nécessaire pour permettre une bonne intégration.

- Déficience principale

87% des personnes accompagnées présentent des troubles du spectre autistique très prégnants : parmi celles-ci la grande majorité présente des troubles du comportement et des troubles sévères du langage, ce qui complexifie les accompagnements et les admissions en ESMS.



### III – PROJET D’ETABLISSEMENT

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) joue un rôle crucial dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de dépendance, en leur fournissant des services adaptés à leurs besoins spécifiques. Afin d'optimiser cette démarche, la nomenclature SERAFIN-PH a été adoptée, distinguant clairement les prestations directes des prestations indirectes.

Les prestations directes se réfèrent aux interventions réalisées directement auprès des bénéficiaires. Cela inclut des soins somatiques et psychiques, des actes de rééducation, ainsi que des aides aux activités de la vie quotidienne. Ces interventions sont essentielles, car elles répondent directement aux besoins des usagers, favorisant leur bien-être et leur autonomie.

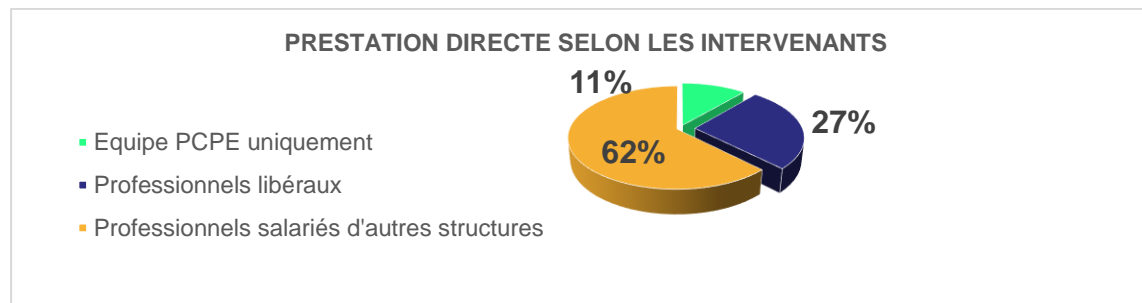
En parallèle, les prestations indirectes englobent les actions qui, bien que n'étant pas en contact direct avec les bénéficiaires, sont tout aussi importantes. Elles comprennent la coordination des soins, la formation des équipes, et le développement de partenariats avec d'autres intervenants. Ces prestations contribuent à créer un environnement propice à l'accompagnement, en garantissant la qualité des services offerts.

Dans cette thématique, nous allons examiner de manière détaillée les données chiffrées liées à ces prestations directes. Ces chiffres seront présentés de manière à illustrer l'impact des actions menées, tant au niveau individuel qu'organisationnel, permettant ainsi de mieux comprendre les enjeux et les objectifs du projet de service.

- **Prestations directes**

**7583 heures** de prestations directes ont été réalisées en 2025 ; elles se décomposent ainsi :

- Prestations directes réalisées selon le type d'intervenant :

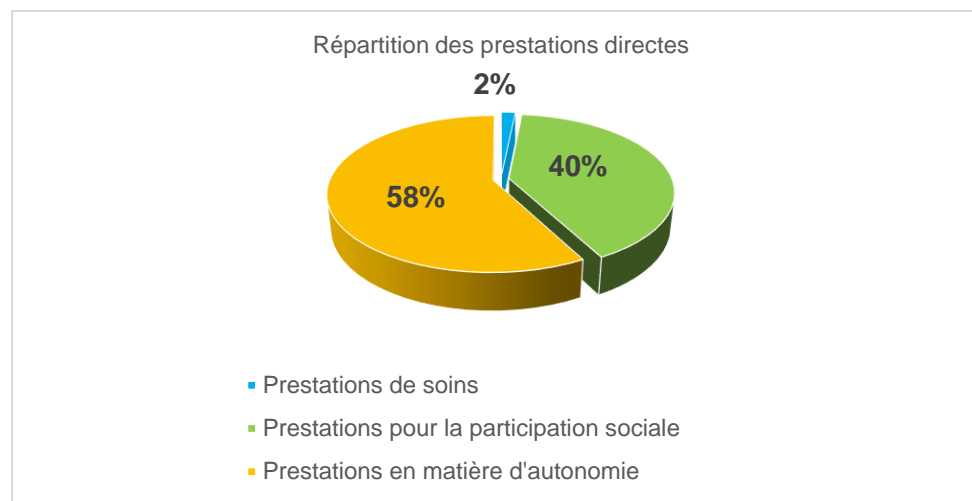


Si 11 % des personnes accompagnées ont bénéficié de prestations délivrées uniquement par les salariées du PCPE, 27 % ont bénéficié en plus de prestations nombreuses menées par des partenaires, majoritairement des éducateurs en libéral, des psychomotriciens ou encore des éducateurs sportifs et 62 % venant d'autres structures (accueil temporaires, immersions etc.). Des prestations ont été réalisées aussi par des salariés d'autres structures comme des Services à domicile, des organismes de séjour de répit etc. Sur l'année 2025, nous constatons une hausse des prises en charge par les partenaires qui s'explique par le sous-effectif de l'équipe du PCPE pendant une période d'environ 6 mois.

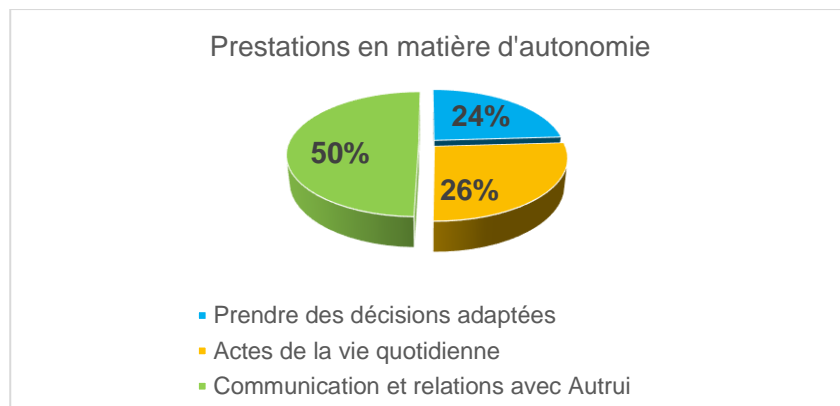
Les accompagnements délivrés par l'équipe du PCPE sont de plusieurs ordres :

- Travail important réalisé pour l'évaluation des besoins par la passation de différents tests et échelles de cotation de l'autonomie fonctionnelle par exemple
- Coordination des différents acteurs, qui se décline en recherche de prestataires, communication et suivi sur les objectifs de prise en charge.
- L'équipe réalise aussi des accompagnements en groupes d'habiletés sociales et d'activités physiques adaptées hebdomadaires pour les plus jeunes et les adultes.
- Chaque professionnel de l'équipe consacre une grande partie de son temps en guidance parentale.

La majorité des prestations directes se répartit de façon équitable en faveur de la participation sociale et de l'autonomie, elles se décomposent de la façon suivante :



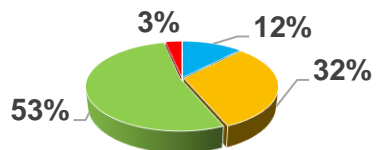
- **Prestations en matière d'autonomie**



Sans surprise au regard du profil des bénéficiaires du PCPE, les prestations réalisées en matière d'autonomie sont très majoritairement destinées à la communication et aux relations avec autrui avec un travail sur les habiletés sociales et les moyens de communication alternatives adaptées (PECS, Makaton...)

- **Prestations pour la participation sociale**

Prestations pour la participation sociale



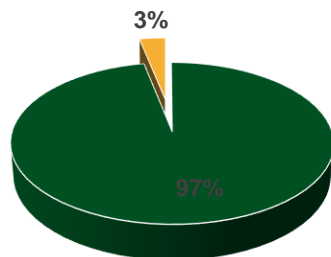
- Accompagnement à l'expression du projet personnalisé
- Accompagnement pour exercer ses rôles sociaux
- Accompagnement pour participer à la vie sociale
- Accompagnement pour l'ouverture des droits

La rubrique « accompagnement pour exercer ses rôles sociaux » s'appuie majoritairement sur des activités de jour spécialisées, comme par exemple la médiation équine, assurées par des éducateurs libéraux ou des éducateurs sportifs.

Celle concernant la participation à la vie sociale est quasiment intégralement orientée vers la participation aux activités sociales et de loisirs (visite à la ferme pédagogique, sorties en groupe, visite culturelles, promenades ...).

- **Prestations directes réalisées selon le public**

PRESTATION DIRECTE SELON PUBLIC



- Pour la personne accueillie
- Pour la familles ou les aidants

97 % des prestations du PCPE ont été à destination des personnes accompagnées et 3 % auprès des familles, en demande de répit mais aussi de soutien à la parentalité. Les interventions à domicile par les psychologues pour la guidance parentale sont alors nécessaires.

Nous avons également mis en place des groupes de paroles pour les mères (souvent seules).

• **Axes d'amélioration du projet de service 2025 – 2029 :**

Les axes stratégiques définis sans le projet de service sont les suivants :

**Avoir renforcé la prestation de bilan global et pluridisciplinaire à l'admission**

Les enjeux	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poser les bases d'un plan d'intervention global et pluridisciplinaire (support aux futurs intervenants/ESSMS)</li> <li>• Identifier les besoins de prestataire pour chaque situation</li> <li>• Objectiver les potentialités et les freins</li> <li>• Fournir un état de situation au dossier de la personne sans solution</li> </ul>
Les moyens à mobiliser	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un partenariat médical sur l'évaluation somatique/ Renforcer le réseau des professionnels de santé spécialisés en bilan de santé adaptés</li> <li>• Lister les bilans adaptés au public TSA et identifier des partenaires</li> <li>• Annuaire des généralistes et spécialistes cas complexe (paiement d'un complément pour consultation cas complexe)</li> <li>• Explorer les prestations extra-légales pour mises en place de bilan non pris en charge par la CPAM</li> <li>• Mettre en place des stages accompagnés dans établissements cibles afin d'objectiver les points forts et axes de travail</li> </ul>

**Avoir organisé une réponse coordonnée entre prestations internes et externes, renforcer la coordination du projet par le PCPE**

Les enjeux	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer de la cohérence de l'ensemble des actions entre elles et avec le projet de la personne</li> <li>• Permettre à chacun des acteurs d'avoir une vision de ses actions dans une démarche globale</li> <li>• Actualiser et anticiper les évolutions des personnes et les ajustements à mettre en place dans les prestations.</li> <li>• Constituer une offre territoriale en lien avec les besoins de prestation repérés</li> </ul>
Les moyens à mobiliser	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamisation du réseau partenarial</li> <li>• Systématisation des RDV réguliers avec les partenaires, contact partenaire en lien avec le PP</li> <li>• Insertion des objectifs des partenaires au PP</li> <li>• Accompagner la famille dans cette coordination</li> <li>• Prévoir un PP de veille pour fin accompagnement</li> </ul>

**Avoir développé l'accès aux solutions de soutien, de pair-aidance et de répit pour les proches aidants**

Les enjeux	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir ou rétablir un équilibre et une qualité de vie pour les personnes accompagnées et les proches aidants</li> <li>• Reconnaître le rôle et les responsabilités assumées par les proches aidants, leur offrir des espaces sécurisés pour partager leurs expériences et recevoir du soutien</li> <li>• Offrir la possibilité de meilleure conciliation du quotidien avec les différentes dimensions de la vie du proche aidant (personnelle, sociale, professionnelle, etc.)</li> </ul>
------------	---	---

Les moyens à mobiliser	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer en interne les groupes de parents (soutien des professionnels et pair-aidance)</li> <li>• Identifier les professionnels et ressources du territoire proposant du répit (IME 360, accueil temporaire, SAAD, séjours adaptés, etc.)</li> <li>• Évaluer les possibilités de créer de nouvelles opportunités de répit (CLSH, associations, etc.)</li> <li>• Approfondir les leviers financiers à la mise en place de répit (PCH, dispositif d'aide et d'accompagnement à domicile (CAF), etc.)</li> </ul>
------------------------	---	---

## IV – ACCOMPAGNEMENTS ET ACTIONS SIGNIFICATIVES

En 2025, l'équipe pluridisciplinaire du PCPE a travaillé sur différents projets de médiation éducative. En voici plusieurs exemples :

- **Médiation équine**

La médiation équine se déroule chaque jeudi de 11h00 à 12h00 hors période de vacances scolaires au centre équestre de Maurecourt. Le groupe se compose de 2 jeunes (à ce jour, deux jeunes avec TSA non verbaux). Il y a deux professionnels du PCPE (éducatrice spécialisée et psychologue) qui encadrent le groupe en plus de la monitrice/animatrice du centre équestre.

**Les objectifs principaux de la médiation sont les suivants :**

- S'inscrire dans une prise en charge hebdomadaire.
- S'adapter à l'animal et se familiariser à son environnement (Prendre soin, caresser, apprivoiser, nouer une relation.)
- Respecter les étapes de la séance (rituel de préparation du cheval, s'équiper convenablement...)
- Travail sur la motricité globale : se repérer dans l'espace, connaître son schéma corporel, mobiliser sa tonicité.
- Améliorer ses capacités de communication et d'interaction sociale, réajuster son mode de communication et ses propres comportements.

Il ne s'agit pas d'apprendre à monter à cheval, mais d'utiliser le cheval comme une aide entre la personne et le professionnel, dans un but bien particulier par rapport aux besoins spécifiques de la personne. Depuis le début de leurs accompagnements les jeunes ont évolué de façon notable. De façon générale, la médiation équine est profitable pour chacun des jeunes, ils évoluent à leur rythme en fonction de leur profil, l'accompagnement proposé (un pour un) leur permet d'atteindre certains objectifs nommés ci-dessus.

- **Projet APA – Activité physique adaptée**

Le groupe d'activité physique adaptée se déroule tous les lundis de 13h30 à 14h30 dans un gymnase au sein de l'EAM La Garenne du Val à Mériel. Il est animé par un éducateur sportif en libéral qui est soutenu par un professionnel du PCPE. Le groupe se compose de 2 jeunes de 17 et 19 ans.

### **Les objectifs de cette activité sont :**

- Proposer un accompagnement individuel en sport adapté
- Déterminer les besoins
- Apprendre à se connaître
- Lutter contre la sédentarité et l'obésité
- Amélioration de sa motricité

Nous constatons une bonne progression générale et individuelle. Les jeunes sont enthousiastes. Chacun d'entre eux progresse sur différents domaines : motricité, cognitif (attention et concentration), comportement, respect des consignes, etc. Afin que les jeunes puissent évoluer d'avantage, ils leur seraient profitables de poursuivre l'activité l'année prochaine.

### • **Groupes des mamans**

Au sein de l'association HEVEA, l'accompagnement ne se limite pas aux bénéficiaires : il s'adresse aussi à leurs proches, et tout particulièrement aux mamans, souvent en première ligne dans le quotidien de leurs enfants en situation de handicap complexe. C'est dans cette perspective que l'équipe a mis en place, un samedi par mois, un groupe dédié aux mamans, avec un objectif clair : favoriser la rencontre, le lien et la pair-aidance, tout en leur offrant un véritable temps pour elles. Afin de soutenir les échanges et de créer une dynamique conviviale, l'équipe a choisi une médiation originale et fédératrice : la création de produits de beauté bio. Ensemble, les participantes ont déjà réalisé des baumes à lèvres, crèmes pour les mains, crèmes hydratantes pour le visage, masques capillaires, brumes parfumées, et bien d'autres créations. Ces ateliers permettent de partager un moment différent, loin du quotidien souvent chargé de soins, de rendez-vous et de responsabilités. Manipuler, créer, sentir, tester... autant d'expériences simples qui favorisent la détente et ouvrent naturellement la voie à la discussion. Au-delà de la création de produits, ce groupe est avant tout un espace de rencontre entre mamans vivant des réalités similaires. Les échanges se font librement, sans jugement, dans un cadre sécurisant. Les participantes peuvent partager leurs expériences, leurs questionnements, leurs ressources et leurs difficultés. Cette pair-aidance est précieuse : elle permet de rompre l'isolement, de se sentir comprise et soutenue, et de puiser de nouvelles forces dans le collectif.

Le groupe se déroule un mois sur deux à Jouy-le-Moutier, dans les locaux du PCPE, et un mois sur deux à Argenteuil, dans une salle mise à disposition grâce à un partenariat. Chaque séance dure deux heures, un temps pensé pour permettre à la fois la création, les échanges et la détente. Le groupe est animé par une équipe de quatre professionnels (un éducateur spécialisé, deux psychologues et une apprentie éducatrice). Cette complémentarité permet d'assurer un cadre bienveillant, contenant et soutenant, tout en laissant une large place à la spontanéité et à la convivialité.

### • **Projet Groupe**

**Groupe d'Habilités Sociales pour les Petits (3 petits) tous les mercredis matin**

Le groupe d'habiletés sociales se déroule tous les mardis de 10h à 11h30 dans nos locaux, dans une salle qui leur est dédiée. Il est tenu par deux professionnelles du PCPE, une psychologue et une éducatrice spécialisée. Le groupe se compose de 3 jeunes.

Les objectifs de cette activité sont :

- Les règles de base de communication dans le groupe
- Dire bonjour/au revoir, se présenter
- Faire une demande
- Demander de l'aide
- Initier une interaction
- Apprendre à gérer des situations sociales

Globalement, nous remarquons que la dynamique de groupe s'est créée, les jeunes interagissent l'un avec l'autre et ils progressent en fonction de leurs capacités et besoins. Ils se saisissent des outils présentés et répondent aux consignes. Les activités proposées lors du groupe d'habiletés sociales permettent aux jeunes de développer leurs compétences relationnelles et de progresser au niveau de la communication.

## V – QUALITE D'ACCOMPAGNEMENT

Voici les axes d'évolution fonctionnelle du service repris dans le projet de service 2025 – 2029 :

### Avoir construit une organisation institutionnelle favorisant l'accès à la vie sociale des personnes

Les enjeux	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les structures de droit commun (écoles, loisirs, services publics).</li> <li>• Contribuer à une société inclusive en favorisant l'adaptation réciproque entre la société et les personnes avec TSA</li> </ul>
Les moyens à mobiliser	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des sensibilisations aux acteurs de droits communs</li> <li>• Former et informer les AESH</li> <li>• Se rapprocher de partenaires spécialisés pour la scolarité (UEE, UEM, DAR, ULIS, etc.)</li> <li>• Prendre lien avec les acteurs de l'éducation nationale et secteur enfance</li> </ul>

### Avoir renforcé l'autonomie des familles, la pérennisation des prestations mis en place par le service hors intervention éducative et financière du PCPE

Les enjeux	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la capacité des familles à construire les réponses aux besoins spécifiques de leur proche</li> <li>• Améliorer la fluidité des parcours</li> <li>• Garantir l'aspect transitoire et flexible de l'accompagnement par le PCPE</li> </ul>
Les moyens à mobiliser	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les compétences parentales</li> <li>• Informer et fournir des supports aux familles sur la gestion administrative et l'accès aux droits</li> <li>• Étudier l'intérêt de proposer un service de suite en attente de l'orientation cible incluant une évaluation annuelle de la situation</li> <li>• Centraliser les informations dans le dossier unique de la personne</li> </ul>

### Avoir développé les partenariats et outils sur les questions de santé

Les enjeux	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structurer l'accompagnement autour des questions médicales pour améliorer la qualité des soins</li> <li>• Favoriser des interventions adaptées aux spécificités des personnes TSA, en cohérence avec les recommandations de la HAS</li> </ul>
Les moyens à mobiliser	➤	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des partenariats</li> <li>• Explorer les financements possibles</li> <li>• Développer des outils adaptés pour évaluer la douleur chez les personnes TSA</li> <li>• Intégrer les réponses non médicamenteuses aux plans d'action</li> </ul>

### Nos Objectifs à 5 ans

- Avoir renforcé la prestation de bilan global et pluridisciplinaire à l'admission
- Avoir organisé une réponse coordonnée entre prestations internes et externes, renforcer la coordination du projet par le PCPE
- Avoir développé l'accès aux solutions de soutien, de pair-aidance et de répit pour les proches aidants
- Avoir construit une organisation institutionnelle favorisant l'accès à la vie sociale des personnes
- Avoir renforcé l'autonomie des familles, la pérennisation des prestations mis en place par le service hors intervention éducative et financière du PCPE
- Avoir développé les partenariats et outils sur les questions de santé

## VI – PARTENARIATS ET INSCRIPTION TERRITORIALE

Nos partenariats se sont développés en 2025 pour atteindre 21 prestataires ; la très grande majorité des partenariats est formalisée par une convention.

Educateur libéral	13
Service Aide Domicile	1
Médiation équine	1
Organisme de séjour Répit	1
Diététicienne	1
Psychomotricité	4

Apparaissent dans ce tableau nos partenaires directs, au nombre de 21. Plus généralement, le PCPE s'inscrit dans un maillage partenarial élargi sur le territoire.

- **Partenariat avec l'association « Tes Vacances »**

Le partenariat entre notre pôle de compétences et l'organisation Tes Vacances joue un rôle essentiel dans l'offre de séjours de répit, permettant ainsi de répondre à un besoin crucial pour les personnes en situation de handicap et leurs familles. Ce travail s'inscrit dans une dynamique d'inscription territoriale et de collaboration, visant à offrir des moments de répit aux bénéficiaires et à leurs proches, souvent confrontés à un quotidien exigeant.

### Contexte et Objectifs

Les séjours de répit, organisés par Tes Vacances, s'adressent à des jeunes et adultes en situation de handicap. Ces séjours sont essentiels pour offrir à ces personnes une pause dans leur vie quotidienne, tout en garantissant un encadrement adapté et sécurisé. L'objectif principal est de permettre aux familles de souffler, de se ressourcer, et d'accéder à des solutions de soutien qui améliorent leur qualité de vie.

### Impact sur les Bénéficiaires et leurs Familles

Les séjours de répit ont un impact significatif sur la vie des bénéficiaires et de leurs familles. En offrant des moments de détente et de loisirs, ces séjours permettent :

- Pour les bénéficiaires : de développer leur autonomie, et de participer à des activités enrichissantes.
- Pour les familles : de bénéficier d'un temps de repos, de prendre soin d'elles-mêmes et de renforcer les liens familiaux en retrouvant une dynamique plus sereine.

En somme, le partenariat avec Tes Vacances est un exemple de collaboration réussie qui répond à un besoin fondamental. Grâce à des séjours de répit bien organisés, ce partenariat offre un soutien précieux aux personnes en situation de handicap et à leurs familles, leur permettant ainsi de mieux gérer les défis de leur quotidien. Ce type d'initiative doit être poursuivi et renforcé pour continuer à faire la différence dans la vie de nombreuses personnes sur le territoire.

## **VII – RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT**

Au 31 décembre 2025, l'équipe du PCPE est composée de :

- 1,60 ETP de psychologue
- 1 ETP d'éducatrice spécialisée
- 1 ETP d'apprentie éducatrice spécialisée
- 0,50 ETP de chef de service
- 0,50 ETP de coordinatrice de service
- 0,50 ETP de travailleuse sociale

### **Soit 5,1 ETP pourvus au 31 décembre 2025**

Les mouvements de personnels sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025 ont eu un impact important. Le fonctionnement en plateforme permet une meilleure efficacité et une synergie des services. L'impact sur le PCPE a été important puisqu'il a impliqué un déménagement, un sous-effectif sur une période de 5 à 6 mois et un changement de cheffe de service.

En parallèle, l'effort de formation continue des professionnels a été maintenu :

- Une apprentie, salariée du PCPE, réalise sa 2ème année de formation d'éducatrice spécialisée, sous la tutelle de l'éducateur spécialisé du PCPE.
- Les professionnelles du PCPE participent tous les mois à un groupe d'analyse des pratiques trans-institutionnel réunissant les équipes des deux PCPE du Val d'Oise. Ces séances de groupes sont assurées par un psychologue clinicien.
- Les professionnelles du PCPE bénéficient d'une supervision tous les deux mois assurée par une psychologue, formatrice et superviseuse ABA Programmes, Organisme de Formation certifié Qualiopi
- L'équipe du PCPE dans son ensemble a participé à la journée Colloque "Autisme : innovation et coopération territoriale".
- Les 2 psychologues ont participé au congrès AFTCC
- La travailleuse sociale et une psychologue ont bénéficié de la formation « L'outil systémique pour favoriser le lien entre les familles et le personnel »
- La travailleuse sociale et une psychologue ont bénéficié de la formation « génogramme et sociogramme »
- La travailleuse sociale et l'éducateur spécialisé ont participé à la formation « Autisme et TND » par Joseph SCHOVANEC
- La travailleuse sociale, l'éducateur spécialisé et une psychologue ont bénéficié de la formation « PCM2 »
- L'éducateur spécialisé a débuté la formation CNIA
- L'équipe participe régulièrement à des formations en ligne webinaire sur différentes thématiques comme la question de l'intime, la gestion des troubles du comportement, les TND etc ...

Pour 2026, plusieurs formations sont d'ores et déjà programmées : les connaissances actualisées sur l'Autisme et les techniques éducatives liées à la prise en charge du TSA, perfectionnement à la systémie.

## **VIII – THEMATIQUES SAILLANTES ET PROJETS A VENIR**

### Redéfinition des Modalités d'Intervention pour les Proches Aidants

Au cours de l'année écoulée, notre équipe a entrepris une réflexion approfondie sur les modalités d'intervention destinées aux proches aidants. Constatant que les groupes de parole traditionnels rencontrent des difficultés de fréquentation, même sur une période trimestrielle, nous avons décidé de réorienter notre approche. Désormais, nous proposons des rencontres de type **\*\*café des parents\*\***. Ce format plus convivial et informel permet aux familles de se rencontrer, d'échanger et de partager leurs expériences dans un environnement moins contraignant.

De plus, nous avons prévu un projet innovant visant à partager des compétences avec des prestataires libéraux. Ce projet se déroulera au cours du premier semestre, un samedi matin, et a pour objectif de renforcer les synergies entre les différents acteurs du secteur tout en améliorant la qualité des services offerts aux familles.

### Mise à Jour des Documents et Conformité Réglementaire

L'année à venir sera marquée par un effort significatif de mise à jour et de conformité de nos documents. Nous avons décidé de réécrire notre livret d'accueil pour mieux répondre aux attentes des familles et des personnes. En outre, nous remplaçons le contrat de séjour par un Document Individuel de Prise En Charge (DIPEC). Ce changement vise à personnaliser davantage l'accueil et l'accompagnement des familles. Nous nous conformons aux normes du RGPD et au référentiel qualité établi par notre directrice qualité. Cette mise en conformité est essentielle pour garantir la protection des données personnelles de nos usagers et pour améliorer la transparence de nos procédures.

### Nouveaux Ateliers et Activités Proposées

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous souhaitons mettre en place plusieurs nouvelles initiatives. Parmi celles-ci, la création d'un groupe d'habileté sociale qui se déroulera à Argenteuil. Cet atelier vise à développer les compétences sociales des participants, favorisant ainsi leur intégration et leur autonomie.

Nous prévoyons également un atelier de musicothérapie en collaboration avec un BAO PAO. Cette approche innovante permettra d'explorer les bienfaits de la musique sur le bien-être des personnes accompagnées, renforçant ainsi notre offre de services.

Enfin, nous souhaitons offrir aux personnes accompagnées la possibilité de partir en transfert. Ce projet vise à favoriser la mobilité et l'autonomie des usagers, en leur permettant d'accéder à des ressources et des activités en dehors de leur cadre habituel.

### Soutien à l'Autonomisation des Familles

Un axe central de notre action reste le soutien à l'autonomisation des familles. Nous développons des actions spécifiques pour accompagner les familles dans leurs démarches de demande de Prestation de Compensation du Handicap (PCH). L'intervention de notre travailleur social joue un rôle crucial dans ce processus. Il accompagne les familles dans la compréhension des démarches administratives et la constitution de dossiers, facilitant ainsi l'accès aux droits et aux aides disponibles.

Morgan AROUS, Directeur du PCPE LA HÊTRAIE